

**Révolution française et grammaire de la lutte de classes.  
Marx, Gramsci, Wittgenstein**  
Jacques Guilhaumou

► **To cite this version:**

Jacques Guilhaumou. Révolution française et grammaire de la lutte de classes. Marx, Gramsci, Wittgenstein. Actuel Marx, Presses Universitaires de France, 2015, pp.76-92. 10.3917/amx.058.0076 . halshs-01223221

**HAL Id: halshs-01223221**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01223221>**

Submitted on 24 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Jacques Guilhaumou, UMR « Triangle », ENS-LSH, Lyon*

« Révolution française et grammaire de la lutte de classe. Marx, Gramsci, Wittgenstein », *Actuel Marx*, N°58, *Histoire et lutte de classes*, sous la dir. de Déborah Cohen et Jean-Numa Ducange, 2015, p. 76-92.

### **Révolution française et grammaire de la lutte de classe. Marx, Gramsci, Wittgenstein.**

#### *Résumé*

L'objectif de cet article est d'analyser, à partir d'une connexion linguistique attestée entre Marx, Gramsci et Wittgenstein, ce qu'il en est d'une grammaire de la « lutte de classe » immanente à l'action au cours de la Révolution française. A distance des catégories de l'historiographie de la Révolution française, il s'agit de considérer cette grammaire comme un livre de compte rendant compte de « transactions linguistiques réelles » (Wittgenstein). Ainsi, notre étude discursive porte d'abord sur les formes langagières des identités individuelles appréhendables à partir d'un corpus de Conduites politiques révolutionnaires inscrivant la lutte de classe dans une temporalité discursive homologue à une grammaire de la première personne, du « Je ». Puis elle explore une identité collective à partir des mots d'ordre du mouvement révolutionnaire en 1793 et sur la base d'une grammaire de la négation et de la coordination située au sein même du processus dialectique de la lutte des classes.

The objective of this article is to analyze, from a linguistic connection between Marx, Gramsci and Wittgenstein, the possibility of a grammar of "class struggle" immanent to the action of the French Revolution. The French Revolutionary historiography have never been able to provide a grammatical explanation of the "real linguistic transactions" (Wittgenstein) between actors. So our discursive study focuses first on the various linguistic forms of individual identities certified in the grammar of the first person, the "I", within the "Conduites politiques". Then, from the catchwords of the revolutionary movement in 1793, she explores collective identity, through a grammar of negation and coordination translated in dialectical propositions of class struggle.

Mots-clés : Révolution française, grammaire discursive, Marx, Gramsci, Wittgenstein

« Lutte des classes », cette expression fait l'objet, à propos de la Révolution française, de maintes réflexions, comme le rappelle Claude Mazauric<sup>1</sup>. Aux apories de l'opposition historiographique entre ordres et classes s'est substituée la prise en compte de la dynamique des rapports de force sur la base des itinéraires individuels et des représentations collectives, tout particulièrement au sein du peuple<sup>2</sup>. Le débat sur la nature de classe d'un processus révolutionnaire déterminé par le poids des classes dominées s'est déplacé vers des considérations sur les nouvelles formes de vie du peuple, et par là même considère l'invention de règles économiques, juridiques et politiques dans des conditions plutôt instables et hétérogènes. Historien linguiste, notre abord de ce débat passe par la prise en considération de règles linguistiques, et plus précisément grammaticales. Au même titre que la Révolution française a mis en place une grammaire de la langue française par la médiation des luttes politiques<sup>3</sup>, nous essayons de montrer, à partir d'une connexion entre Marx, Gramsci et Wittgenstein, ce qu'il en est d'une grammaire française de la « lutte de classe<sup>4</sup> » immanente à l'action<sup>5</sup>.

*Une connexion linguistique intrigante : Marx, Gramsci, Wittgenstein et la grammaire immanente.*

Dans *La Sainte Famille* (1844), le jeune Marx prête au « Proudhon réel » une capacité à prendre en compte les « revendications relevant de la pratique immédiate<sup>6</sup> », ainsi de sa demande de l'éradication du privilège. Selon Marx, Proudhon formule ce qui « ne figure pas dans les dictionnaires allemands à l'usage de la Masse », en l'occurrence « la grammaire non-critique française<sup>7</sup> ». L'expression *grammaire non-critique française* se situe ici dans le contexte de la langue allemande utilisée par Edgar Bauer à propos de Proudhon : une langue qui ne produit aucune idée sur le principe social situé au centre de l'esprit révolutionnaire français. Il s'agit donc de lire Proudhon autrement, au plus près d'une langue française concrétisant l'égalité, c'est-à-dire « la conscience que l'homme a de lui-même dans la pratique », dans la mesure où « l'égalité est l'expression française pour traduire l'unité essentielle du genre humain<sup>8</sup> ». Ainsi est introduite la conscience de classe par l'intermédiaire d'une réflexion sur la grammaire immanente de la Masse.

Lecteur assidu des œuvres de jeunesse de Marx, Gramsci fait référence à *La Sainte Famille* à propos de « la traduisibilité des langages et des cultures<sup>9</sup> » : il situe ainsi la philosophie de la

<sup>1</sup> *L'histoire de la Révolution française et la pensée marxiste*, Paris, PUF, 2009, en particulier les pages 97-106.

<sup>2</sup> Voir Deborah Cohen, *La nature du peuple. Les formes de l'imaginaire social (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Seyssel, Champvallon, 2010, Anne Béroujon, *Peuple et pauvres des villes dans la France moderne*, Paris, Armand Colin, 2014.

<sup>3</sup> Jacques Guilhaumou, *La langue politique et la Révolution française. De l'événement à la raison linguistique*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1989, « La langue politique et la Révolution française », *Langage & Société*, N° 113, sept. 2005, p. 63-92.

<sup>4</sup> Contrairement à une opinion courante, il est correct d'écrire *la lutte de classe au singulier*, sans s, qui signifie classe contre classe et qui met l'accent sur l'antagonisme ontologique entre les classes. Dans ce sens là, il s'agit bien d'une classe qui combat, agit contre une autre classe. Et il est tout aussi correct d'écrire *la lutte des classes* au pluriel avec s qui signifie la lutte des classes prise dans sa totalité, donc au sens générique. On parle alors de la lutte que les classes mènent entre elles, les unes contre les autres.

<sup>5</sup> Il ne s'agit donc pas, comme l'écrit Louis Althusser à propos de Marx, de décrire seulement « les classes et leurs luttes », mais de questionner aussi « l'essence de la pratique politique [...] constituée par la lutte de classe », *Initiation à la philosophie pour les non-philosophes*, Paris, PUF, 2014, p. 263.

<sup>6</sup> *La Sainte Famille*, Paris, Éditions Sociales, 1969, p. 33.

<sup>7</sup> *Ibidem*, p. 34.

<sup>8</sup> *Ibidem*, p. 50.

<sup>9</sup> *Cahiers de prison 10-13*, Paris, Gallimard, 1978, p. 265.

praxis dans l'espace de la traductibilité réciproque entre « le langage politique français de Proudhon<sup>10</sup> » et « la philosophie classique allemande<sup>11</sup> ». Puis il en vient dans son dernier cahier de prison, écrit en 1935, sur la grammaire à la qualifier de « document historique<sup>12</sup> ». Il prend alors en considération tout autant ce qui est logique que ce qui est illogique. Il précise ainsi que « la proposition peut être non logique en soi, contradictoire, mais en même temps 'cohérente' dans un cadre plus vaste<sup>13</sup> », c'est-à-dire dans un espace grammatical non seulement normatif, mais aussi fondamentalement immanent, où se confrontent les classes dominantes et les classes subalternes. Nous sommes bien là sur le terrain de la lutte de classe. Wittgenstein, contemporain de Gramsci, propose pour sa part une « grammaire philosophique » du signe qui permet de comprendre « toutes les conditions qui déterminent le sens de la proposition<sup>14</sup> », donc les conditions de production tant du non-sens que du sens. Nous savons maintenant, grâce à Franco Lo Piparo<sup>15</sup>, que Wittgenstein connaissait les réflexions de Gramsci. Son ami et collègue Pietro Sraffa à Cambridge était proche de Gramsci, qu'il visita régulièrement dans sa résidence surveillée en clinique, donc à partir de la fin de 1933. Il discutait avec lui du contenu de ses derniers cahiers de réflexion, tout en ayant pris connaissance de certains cahiers antérieurs, et il en faisait part ensuite à Wittgenstein avec qui il aimait avoir de longues discussions philosophiques. Une des questions qui est au centre de ces échanges est celle de la dimension pratique dans l'usage du langage, au nom de la praxis comme forme déterminée d'agir. Franco Lo Piparo précise plus largement la proximité des préoccupations de Gramsci et Wittgenstein autour des notions de praxis, de jeu de langage (*Sprachspiel*) et de formes de vie (*Lebensformen*). Nous pouvons y ajouter un intérêt partagé pour l'événement et l'individu. Ainsi Wittgenstein se pose la question : « Comment puis-je atteindre l'événement, il n'est pourtant pas encore là ? [...] L'accomplissement ce n'est pas l'homme attendu mais le fait qu'il arrive<sup>16</sup>. »

Quant à Gramsci, il pose la question : « Combien de formes de grammaire peut-il exister ? » Il y répond en insistant sur la réalité de « la grammaire 'immanente' dans le langage même », qu'il n'oppose pas pour autant à « la grammaire 'normative' » considérée comme un « ensemble d'actions et de réactions » qui « convergent pour établir des normes ou des jugements sur la correction et l'incorrection, etc.<sup>17</sup> ». Le tableau des « grammaires spontanées ou immanentes<sup>18</sup> » prend ainsi sens par le fait de la réciprocité humaine dans une praxis relevant de l'expérience historique dans son infinie variété. Gramsci inscrit par ailleurs une telle réflexion sur la grammaire dans la lignée de ses analyses sur la capacité d'action des Jacobins pendant la Révolution française lorsqu'ils établissent un lien organique entre les citoyens et l'événement révolutionnaire jusque dans l'établissement d'une langue commune nationale. Mais il s'interroge aussi sur les limites de l'acte politique propre à la constitution progressive d'une grammaire normative du fait que « la masse populaire nationale<sup>19</sup> » est exclue de l'apprentissage de la langue cultivée par les couches bourgeoises dirigeantes. Il opère ainsi un lien avec sa réflexion antérieure sur la portée *et* les limites de l'action des

---

<sup>10</sup> *Idem.*

<sup>11</sup> *Idem.*

<sup>12</sup> *Cahiers de prison 19-29*, Paris, Gallimard, 1991, p. 365.

<sup>13</sup> *Ibidem*, p. 366.

<sup>14</sup> *Grammaire philosophique*, Paris, Gallimard, 1980, p. 23.

<sup>15</sup> *Il professore Gramsci e Wittgenstein. Il linguaggio et il potere*, Rome, Donzelli, 2014. Voir aussi Amartya Sen, « Sraffa, Wittgenstein and Gramsci », *Journal of Economic Literature*, 41, 2003, p. 1240-1255.

<sup>16</sup> *Grammaire philosophique*, *op. cit.*, p. 31.

<sup>17</sup> *Cahiers de prison 19-29*, *op. cit.*, p. 366.

<sup>18</sup> *Ibidem*, p. 367.

<sup>19</sup> *Ibidem*, p.372.

Jacobins. Considérant que « la révolution avait atteint ses limites de classes les plus larges<sup>20</sup> », il précise que « la politique des alliances et de la révolution permanente avait fini par poser des problèmes nouveaux qui ne pouvaient être résolus à ce moment-là<sup>21</sup> ». Il désigne ici les limites de la révolution permanente comme expression de la lutte de classe au cours de la Révolution française au sein même de l'action, action linguistique incluse.

Sur la base d'une telle mise en évidence par le philologue d'un système de filiation grammaticale entre Marx, Gramsci et Wittgenstein, nous faisons appel à une méthode spécifique. Aux tout débuts de l'analyse du discours, Denise Maldidier prend en considération les rapports de reformulation entre les propositions, faisant ainsi apparaître des schèmes récurrentiels de morphèmes représentant une certaine structure syntaxique<sup>22</sup>. Elle constitue, à partir de la diversité des propositions, plusieurs configurations d'énoncés sur la base d'une maîtrise des règles de la grammaire, ainsi par exemple de la nominalisation. Nos travaux sur les discours de la Révolution française, effectués un temps avec cette linguiste, ont conservé cette orientation grammaticale.

Nous sommes de fait confronté à une diversité des formes langagières, ce qui nous renvoie à la formulation discursive d'une lutte de classe par les acteurs de l'événement révolutionnaire sur la base d'une identité à la fois individuelle et collective. Si l'on suit Louis Althusser<sup>23</sup>, « Marx n'a jamais eu d'autre prétention que de jeter les bases d'une science de la lutte des classes : *rien de plus*<sup>24</sup> », ce qui signifie que « l'essence de la pratique politique était constituée par la lutte de classe<sup>25</sup> ». Sous la Révolution française, les formes de la pratique politique relèvent d'une lutte contextualisée par les revendications des masses populaires. Mais il n'existe pas pour autant une dualité entre la représentation de la lutte et la lutte proprement dite. Le révolutionnaire n'est pas extérieur à sa lutte par le fait qu'il en formulerait antérieurement l'idée. Il n'existe pas quelque chose dans sa tête qui se réalise ensuite au dehors. La lutte est l'action même du sujet au moment où il l'ajuste. Ainsi la démarcation que trace le révolutionnaire dans un rapport de forces est juste si « elle désigne l'effet d'un ajustement prenant en compte tous les éléments d'une situation donnée dans laquelle une classe lutte pour atteindre ses objectifs<sup>26</sup> ». Il est de même de la proposition exprimant ainsi un clivage au sein d'un rapport de forces, dans la mesure où elle permet de comprendre une pratique, de l'interpréter là où elle s'ajuste, par des effets de savoir, à une conjoncture précise.

Il s'agit alors, avec Marx et Gramsci, de considérer les formes de la lutte de classe selon une orientation historique de nature immanente. Ainsi Marx écrit, dans *Les luttes de classes en France* que :

Dès qu'une classe qui concentre en elle les intérêts révolutionnaires de la société s'est soulevée, elle trouve immédiatement dans sa propre situation le contenu et la matière de son activité révolutionnaire : écraser ses ennemis, prendre les mesures imposées par les nécessités de la lutte, et ce sont les conséquences de ses propres actes qui la poussent plus loin. Elle ne se livre à aucune recherche théorique sur sa propre tâche<sup>27</sup>.

<sup>20</sup> *Cahiers de prison 10-13, op. cit.*, p.75.

<sup>21</sup> *Idem*.

<sup>22</sup> Dans sa thèse (1969) sur *l'Analyse linguistique du discours sur la guerre d'Algérie d'après six quotidiens parisiens*, désormais disponible numériquement sur le site des Classiques des sciences sociales.

<sup>23</sup> Comme cela a été toujours notre cas. Voir Jacques Guilhaumou et Régine Robin, « L'identité retrouvée », *Dialectiques* N° 15-16, *Sur Louis Althusser*, 1976, p. 37-42.

<sup>24</sup> Louis Althusser, *Initiation à la philosophie pour les non-philosophes*, Paris, PUF, 2014, p. 173.

<sup>25</sup> *Ibidem*, p. 263.

<sup>26</sup> *Ibidem*, p. 364.

<sup>27</sup> *Les luttes de classes en France*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1965, p. 69.

Il s'intéresse donc à une identité de classe sur la base d'une dialectique entre des *noms propres* (les démocrates révolutionnaires) et un *nom collectif* (l'unité autour de Napoléon contre la République bourgeoise), selon ses propres termes<sup>28</sup>, c'est-à-dire d'une dialectique entre des identités individuelles et une entité collective. À l'expérience des luttes révolutionnaires, leur matière même, s'adjoignent ainsi des formes de connaissance, donc un contenu, que l'on peut qualifier d'idéologique<sup>29</sup>. De ce fait, le processus identitaire qui contribue à unifier de manière contradictoire, dès la Révolution française, le peuple et son idéologie, est déjà une forme de lutte de classe.

Dans la mesure où analyser les formes expressives de la lutte de classe au cours des événements révolutionnaires pose d'emblée le problème de l'absence d'une conceptualisation explicite de la lutte des classes dans les écrits contemporains de l'événement, même si l'on trouve mention, dans les textes révolutionnaires, des divisions de classes<sup>30</sup>, nous proposons de l'aborder sous l'angle d'une grammaire discursive de la lutte de classe. Notre objectif est de décrire un certain nombre d'expressions langagières traduisant des propositions caractéristiques de l'idéologie révolutionnaire à partir de la manière même dont les acteurs de la Révolution française les ont formulées et comprises selon un ordre grammatical, et par là même de les interpréter comme des énoncés de lutte de classe : *rien de plus*. En d'autres termes, nous essayons de montrer qu'il existe bien, dans le discours révolutionnaire, des expressions identifiables grammaticalement dans des pratiques s'ajustant à la lutte de classe.

*La grammaire comme livre de comptes du langage : les conditions de l'identité en situation de lutte de classe.*

Ludwig Wittgenstein désigne la grammaire comme « le livre de comptes du langage » par le fait qu'elle contient des « transactions linguistiques réelles<sup>31</sup> ». Plus précisément une grammaire discursive est un vaste domaine de propositions appréhendées dans des formes de vie<sup>32</sup> et selon des jeux de langage<sup>33</sup> exprimant une règle, voire l'inventant. D'un côté la signification fait signe vers cette réalité, de l'autre l'interprétation est donnée dans le signe lui-même. Comprendre une proposition revient à interpréter les formes grammaticales de ce qui se dit dans les expressions qui en attestent l'usage<sup>34</sup>. Ainsi la proposition grammaticale fait l'objet d'une expérience vécue, elle renvoie à des formes de vie<sup>35</sup> appréhendables sous une description. Nous pouvons alors affirmer que notre compréhension du monde réel est présente au sein même de la description du processus d'interprétation de ce qui fait signe vers

<sup>28</sup> *Ibidem*, p. 110-111.

<sup>29</sup> Voir notre étude « Le non-dit de l'idéologie : l'invention du mot et de la chose », *Actuel Marx*, N°43, 2008, p. 29-41.

<sup>30</sup> Ainsi le jacobin Lequinio différencie « les classes inférieures, manouvrières et pauvres » des « classes opulentes », tout en considérant que c'est au classes inférieures de mener la lutte pour l'égalité (*Les préjugés détruits*, Paris, 1793).

<sup>31</sup> *Grammaire philosophique, op. cit.*, p. 94.

<sup>32</sup> « Ce qui doit être accepté, le donné, – pourrait-on dire –, ce sont des *formes de vie* », *Recherches philosophiques*, Paris, Gallimard, 2005, p. 316.

<sup>33</sup> « L'expression 'jeu de langage' » doit ici faire ressortir que parler un langage fait partie d'une activité, ou d'une forme de vie », *Idem*, p. 39.

<sup>34</sup> De son côté, Gramsci précise qu'on ne peut comprendre l'expressivité d'une proposition si l'on ne prend pas en compte l'historicité du langage (*Cahiers de prison 19-29, op. cit.* p. 365), au même titre que la praxis renvoie à la diversité des expériences historiques.

<sup>35</sup> Gramsci note également que la grammaire « ne peut être exclue de la vie réelle », dans la mesure où « il y a la grammaire 'immanente' dans le langage même, qui fait qu'on parle 'grammaticalement' sans le savoir » (*Idem*, p. 372 et 366).

quelque chose dans ce que dit l'individu agissant. Ainsi Vincent Descombes peut formuler le programme grammatical de Wittgenstein dans les termes suivants :

L'important n'est donc pas de dire qu'on accorde du sens à ceci ou cela, mais de dire ce sens que l'on accorde, et de le dire dans le langage même que nous parlons [...] Le sens est multiple, le sens est le multiple [...]. Il ne s'agit donc nullement de refouler dans le non-sens des paroles mal policées, mais de soumettre à un examen grammatical certains énoncés philosophiques sur lesquels repose d'ailleurs la conception classique du sens<sup>36</sup>.

L'analyse grammaticale procède des étapes suivantes : décrire ce qu'il en est des expressions usuelles qui attestent de l'usage de la proposition, cerner le jeu de langage perceptible dans l'emploi de cette proposition, considérer cette proposition mise en contexte comme liée à une forme de vie propre à la pratique du jeu de langage où elle s'insère. Forme de vie s'entend ici des conditions d'usage de la proposition, soit les conditions d'existence, les conditions de production et les conditions de possibilité. Avec les conditions d'existence, il s'agit de rendre compte des formes de perception de la réalité significative du processus d'individuation du sujet, donc de ses intentions, de ses actions à travers des croyances, des interprétations, un savoir, etc. Les conditions de production renvoient à la part du réel jugée, par une opération de réduction analytique, la plus objective. Enfin, avec les conditions de possibilité d'un discours, fictions et artifices deviennent une réalité. La généalogie de la lutte de classe peut être alors tout autant une généalogie en appui sur des faits réels qu'une généalogie fictive, non réductible à une utopie temporelle, mais à valeur heuristique<sup>37</sup>. Ainsi, avec la Révolution française, la fiction de l'état de nature<sup>38</sup> rend possible la déclaration du droit naturel<sup>39</sup> sur laquelle s'appuie le peuple pour exprimer ses revendications et mener ses expériences pratiques. Dans de telles conditions multiples, comment caractériser telle ou telle expression comme un énoncé relatif à la lutte de classe ? D'abord, par un principe, le principe de l'existence de la lutte dans le processus d'individuation du sujet, processus matériel, objectif qui couvre l'ensemble des réalités individuelles. Ensuite en référence à un espace précis, l'événement révolutionnaire appréhendé en termes d'identité singulière et d'identité collective. Enfin, par une temporalité ouverte aux possibles, un « horizon d'attente<sup>40</sup> » inscrit dans un « champ d'expérimentation<sup>41</sup> », c'est-à-dire régi par des conditions ouvrant à l'émancipation humaine.

Qu'en est-il en premier lieu de l'individuation du sujet sous la forme de la lutte de classe ? En d'autres termes, de quelle identité individuelle s'agit-il ? Il convient d'abord que l'identité soit subjectivée, c'est-à-dire qu'elle soit dans le sujet, qu'elle s'y exprime sous un mode subjectif d'existence. Il s'agit alors de considérer l'expressivité individuelle selon un principe déterminé. Ce principe formulé par Hegel est celui de la liberté subjective, du droit à la

<sup>36</sup> *Grammaire d'objets en tous genres*, Paris, Les Éditions de Minuit, pp. 15-16.

<sup>37</sup> Le propre d'une généalogie fictive est de montrer qu'un processus est possible. Voir Richard Williams, *Vérité et véracité. Essai de généalogie*, Paris, Gallimard, 2006, en particulier le chapitre II.

<sup>38</sup> Louis Althusser, « Le mythe de l'état de nature », *Initiation à la philosophie pour les non-philosophes, op. cit.*, p. 149 svtes.

<sup>39</sup> Florence Gauthier, *Triomphe et mort du droit naturel*, Paris, PUF, 1992.

<sup>40</sup> Expression de Reinhart Koselleck dans *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1990. Voir notre étude, « Reinhart Koselleck et le temps historique », *Les historiens et l'avenir. Comment les hommes du passé imaginaient leur futur*, éd. R. Bertrand, M. Crivello et J.-M. Guillon, Aix-en-Provence, PUP, 2014, p. 27-36.

<sup>41</sup> *Ibidem*.

subjectivité<sup>42</sup>. Cette liberté subjective ne se limite pas à une formulation abstraite de la liberté, mais se réalise dans un substrat propre au sujet, la lutte<sup>43</sup>, en relation avec l'exécution pratique de ce principe par les révolutionnaires français. Précisons que Gramsci considère présentement que Marx a paraphrasé, dans *La Sainte Famille*, ce que dit ici Hegel de la traductibilité réciproque entre l'expression allemande de l'unité de la conscience de soi au nom d'une liberté indestructible chez l'individu et la pratique française de la lutte pour la liberté<sup>44</sup>.

Une telle identité expressive, située dans sa condition d'existence, la liberté indestructible, répond à une autre détermination proprement objective, matérielle, seconde condition de l'identité subjective donc. Il convient en effet que le moi ainsi individué soit le même à chacune de ses manifestations, qu'il renvoie à un contexte social, et plus largement révolutionnaire où l'individu singulier a toujours été ce qu'il a décidé d'être. Soit l'exemple de la conduite politique, rédigée en l'an II, du citoyen Prisyé, propriétaire de biens fonds. Après avoir précisé : « Je vais exposer ce que je sais, et ce que j'ai toujours été », associant ainsi la constance de son action révolutionnaire à un savoir propre, il ajoute : « J'ai été dans tous les temps un ami sincère de la liberté. » Il fait connaître sa constance pendant la révolution par une série de rubriques intitulées « Qui étais-je avant la révolution ? », « Qui étais-je lors de la convocation des États Généraux ? », « Qui étais-je en 1790 ? », « Qui étais-je en 1791 et 1792 ? », « Qui étais-je en 1793 ? »<sup>45</sup>. Ici l'individuation de la lutte de classe en révolution est signifiée par un choix délibéré de l'individu subjectif au sein des luttes révolutionnaires, donc au nom de ses raisons, de son savoir propre.

*La manifestation de la lutte de classe dans l'événement : les raisons du 14 juillet 1789 au prisme de l'identité individuelle.*

La lutte de classe s'inscrit dans une expérience vécue. Elle peut être rapportée à un phénomène révolutionnaire singulier, s'insère dans un espace précis, procède d'un élément spécifique dans le tableau d'ensemble de la Révolution française. La lutte de classe se manifeste dans l'expression individuelle et collective de la temporalité des faits de manière grammaticale. En des termes proches de Wittgenstein, décrire et comprendre une expression de la lutte de classe, c'est connaître les possibilités grammaticales de son utilisation.

Nous le savons, en termes d'héritage, chaque référence, chaque commémoration du 14 juillet 1789 rejoue l'histoire de la Révolution française. Cette référence est politiquement clivée, et peut donc s'inscrire objectivement dans un contexte de lutte de classe, dans la mesure où elle est d'ordre émancipateur par le fait de transmettre la mémoire de l'événement. Cependant, dans les termes de l'analyse grammaticale, toute proposition historiographique est d'abord de l'ordre du présent, elle s'inscrit dans le discours contemporain ; elle ne rend donc pas vraiment compte des conditions de production et des conditions de possibilité de l'émergence

<sup>42</sup> Hegel considère que « la volonté n'est libre qu'en soi », donc qu'elle est d'abord « volonté immédiate et naturelle » (*Principes de la philosophie du droit*, introduction, §10-11, Paris, Gallimard, 1989, pp. 63-64), propositions que Eugène Fleischmann commente ainsi : « L'acte dans lequel l'homme fixe librement le contenu de sa volonté – le but de ses actions et sa vie – est nécessairement le point de départ de la liberté. » (*La philosophie politique de Hegel*, Paris, Gallimard, 1992, p. 29).

<sup>43</sup> C'est en ces termes que Eugène Fleischmann enrichit son commentaire de Hegel. Il ajoute ainsi : « Il est inévitable que l'individu s'engage dans un *struggle for life* pour vivre et rester en vie, et cette lutte n'est pas 'extérieure' à l'individu, mais appartient à sa notion même » (*Idem*). Ainsi la lutte (de classe) est inhérente à l'existence même de l'individu.

<sup>44</sup> *Cahiers de prison 10-13, op. cit.*, pp. 265-266.

<sup>45</sup> Ces titres de rubriques se trouvent dans le manuscrit, *Compte-rendu depuis 1789 de la conduite du Citoyen L. A. Prisyé natif de Nevers*, Archives Nationales, F7 4774(84).



de ce qui fait sens au moment de l'événement historique lui-même. En effet, selon les règles de la grammaire, l'énoncé commémoratif « Prise de la Bastille » se traduit dans les propositions suivantes : *Le 14 juillet 1789, le peuple (parisien) a pris la Bastille/ Le 14 juillet 1789, La Bastille a été prise (par le peuple)*. Proposition réductible par un énoncé à valeur de présupposé, *la prise de la Bastille*. Par le seul fait de ses règles, diverses reconfigurations sont attestées en fonction des positions politiques en présence. Ainsi, dans un corpus de presse produit au moment même du Bicentenaire de la Révolution française, donc le 14 juillet 1989, *L'Humanité* souligne que « Le peuple du 14 juillet 1989 prend la Bastille » alors que *Le Monde*, plus distancié, s'en tient à l'énoncé « La Bastille est au peuple »<sup>46</sup>. Mais ce discours commémoratif ne dit rien sur les variations des énoncés selon les raisons des acteurs qui ont vécu l'événement. Qu'en est-il alors de la singularité des énoncés sur le 14 juillet, de leurs variations, dans le discours proprement dit des acteurs de la Révolution française ? Où se situent les acteurs et leurs expressions qui rendent compte d'une telle singularité ? Il nous faut ici, soucieux du contexte des formes de vie d'une analyse grammaticale, nous situer dans un corpus précis, présentement *les conduites politiques* écrites par les suspects, principalement en l'an II, véritables justifications de leurs *vies politiques*, avec la présence réitérative de la référence au 14 juillet<sup>47</sup>.

L'énoncé du 14 juillet, d'une conduite politique à l'autre, est d'abord d'ordre performatif sur la base de la proposition récurrente « J'ai pris les armes », redoublée par « J'étais sous les armes » dans le contexte de la prise de la Bastille. Il s'inscrit ensuite dans une *grammaire des temps*, de la temporalité des faits. À ce propos, Wittgenstein écrit :

Comment se manifeste la temporalité des faits, comment s'exprime-t-elle si ce n'est par certaines expressions qui doivent intervenir dans nos propositions. Cela signifie : comment s'exprime la temporalité des faits, si ce n'est grammaticalement<sup>48</sup> ?

Le contenu grammatical des propositions sur la prise de la Bastille relève ainsi d'une expression récurrente d'une conduite politique à l'autre, énoncée sous la forme, « Le 14 juillet, je me suis trouvé à la prise de la Bastille »/« Je me suis présenté devant la Bastille ». Une fois posée « la généralité de la temporalité des propositions »<sup>49</sup>, d'autres expressions correspondent à une progression temporelle dans le cours des événements révolutionnaires<sup>50</sup>. Au-delà de cette présence attestée du révolutionnaire dans les événements majeurs, se pose la question de savoir ce qu'il en est de la généralité de telles propositions fortement marquées temporellement, par le fait même de leur grammaticalité. Les propriétés communes que l'on peut, d'un contexte discursif à l'autre, dégager de ces propositions sur le 14 juillet, sont de

<sup>46</sup> Voir Jacques Guilhaumou, Denise Maldidier, « La mémoire et l'événement : le 14 juillet 1989 », *Langages*, 114, juin 1994, p. 109-125.

<sup>47</sup> Ces documents manuscrits se trouvent aux Archives Nationales dans les fonds de Police Générale (F7), plus particulièrement dans le fonds du Comité de sûreté générale, F7 4577-4775 (56). Ils ont fait l'objet d'une étude par Sylvie Garnier « Les conduites politiques en l'an II. Compte rendu et récits de vie révolutionnaires », *Annales Historiques de la Révolution française*, N°295, 1994, p. 19-38. Nous avons signalé l'intérêt de cette source, couplée à celle des Vies politiques imprimées, dans « Le récit du 14 juillet 1789 dans les Vies politiques (1793-1794) », *Dix-Huitième Siècle*, 1988, N° 20, p. 209-219.

<sup>48</sup> *Grammaire philosophique, op. cit.*, p. 221.

<sup>49</sup> *Ibidem*, p. 222.

<sup>50</sup> Ainsi dans le *Tableau de la conduite du Citoyen Colson, huissier du département de Paris* (Archives Nationales, F7 4651), il est écrit : « Au mois de juillet 1789, j'ai été nommé capitaine commissaire de la section. Je me suis assemblé avec mes collègues [...] J'ai fait le voyage de Versailles, le 5 octobre 1789 avec le bataillon lors du danger [...] Je me suis toujours montré dans les moments dans les moments les plus difficiles, tels au 27 juin, au 10 août où je me suis trouvé place du Carrousel ancien pour accompagner des citoyens. [...] Les 31 mai, 1er et 2 juin 1793, je me suis rendu avec le bataillon aux Tuileries. »

l'ordre du contenu. Elles font référence d'une part à des objets précis (la prise d'armes aux Invalides, puis le port des armes au sein de la garde nationale, l'incendie de la Bastille, le déplacement des pièces d'artillerie), d'autre part à des valeurs (*l'estime de soi, l'enthousiasme, l'héroïsme, la chose publique, le bon sens naturel*) et à la valeur des valeurs, *la liberté*, à une généalogie éthique donc. Ainsi, d'une conduite politique à l'autre, la proposition temporelle, « J'étais à la prise de la Bastille » ne cesse de transmuter sur la base d'objets visés au titre de l'importance de leur contenu révolutionnaire, et de transvaluer, dans le même temps, dans des valeurs. Le système de références ainsi mis en place d'une conduite politique à l'autre induit une constante des contenus intentionnels, qui inscrit les identités individuelles dans un processus idéologique de généralisation de la lutte de classe. Les manifestations de l'identité individuelle relève bien ici d'une généalogie de l'identité de classe, objet et sujet à la fois.

*L'identité collective de la lutte de classe à travers les mots d'ordre du mouvement révolutionnaire.*

Dans un précédent travail, en collaboration avec Françoise Brunel<sup>51</sup>, nous avons montré que le jeune Marx conceptualise le pouvoir législatif à partir de la thématization « C'est le pouvoir législatif qui a fait la Révolution française<sup>52</sup>. » Il le fait sur la base du principe d'extrême formulé dialectiquement dans les termes suivants :

Des extrêmes réels ne peuvent pas être médiatisés l'un avec l'autre justement parce qu'ils sont des extrêmes. [...]. Autant en effet deux extrêmes dans leur existence entrent en scène comme réels et comme extrêmes, autant il réside pourtant seulement dans l'essence de l'un d'être un extrême, l'un n'ayant pas pour l'autre la signification de la vraie réalité. L'un gagne sur l'autre et le recouvre<sup>53</sup>.

Il s'agit, pour Marx, d'appréhender les oppositions réelles avec justesse, c'est-à-dire du point de vue de la lutte des classes, donc de les situer au sein d'un processus révolutionnaire où, dans une opposition *réelle*, seul l'un des « extrêmes » signifie la vraie réalité politique, l'autre extrême devant, de ce fait, logiquement perdre le combat politique engagé. En ce qui concerne la Révolution française, Il est ici fait référence à l'opposition entre le peuple et le gouvernement, sous la modalité historique de la lutte entre le « côté gauche » et le « côté droit » de la Convention, entre la Montagne, porte-parole de la masse, et la Gironde au pouvoir, menant à l'échec de la Gironde le 31 mai 1793. Les enjeux de cette confrontation entre législateurs en présence du peuple ont leur place dans la grammaire de la lutte de classe, mais sous la description de formes discursives spécifiques au discours d'assemblée que nous avons abordée ailleurs<sup>54</sup>. Nous nous en tenons présentement à deux questions coreliées : qu'en est-il des mots d'ordre du mouvement populaire, comme forme de vie révolutionnaire

<sup>51</sup> « Extrême, extrêmes: réflexions sur Marx, le côté gauche et les Montagnards », *Extrême ? Identités partisans et stigmatisation des gauches en Europe (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, sous la dir. de M. Biard, B. Gainot, P. Pasteur et P. Serna, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 67-81.

<sup>52</sup> *Critique du droit politique hégélien* (1843), trad. Lucien Calvié, dans François Furet, *Marx et la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1986, p. 134. Voir aussi la traduction de Kostas Papaioannou, Paris, Allia, 2010, p. 156 et 157. Sur l'importance du Manuscrit de 1843 en la matière, voir notre étude, « Marx, la Révolution française et le *Manuscrit de Kreuznach* », *Marx démocrate*, E. Balibar et G. Raulet éd., Paris, PUF, 2001, p. 79-88.

<sup>53</sup> *Ibidem*, p. 146.

<sup>54</sup> En particulier, dans une étude à paraître sur « Personifier un collectif souverain : la présence du tiers-peuple dans l'échange d'injures à la Convention le 31 mai 1793 ».

organiquement liée au jeu des langages de l'extrême au sein du discours d'assemblée ? Et dans quelle mesure en ressort-il une totalité politique où le principe d'extrême transvalue sur la base des revendications du mouvement populaire, permettant ainsi de donner à la lutte de classe un sens plus profond et plus étendu ? C'est là où peut intervenir la grammaire de la lutte de classe sous la modalité de l'identité collective.

Soucieux donc d'appréhender la totalité de la lutte de classe dans l'événement révolutionnaire lui-même, nous considérons, dans un second temps, les propositions contenant des expressions qui, au sein même d'un espace discursif spécifique, l'espace des mots d'ordre et de leur concrétisation par la loi, réfèrent à la lutte de classe en termes d'identité collective. De mot d'ordre en mot d'ordre, les acteurs du mouvement révolutionnaire, en disant ce qu'ils font, ajustent les rapports de force dans la lutte, inscrivant une position de classe dans la pratique révolutionnaire. S'interrogeant, comme nous l'avons vu, sur le fait de savoir si le temps est essentiel à la proposition, et répondant de façon affirmative, Wittgenstein ajoute : « Nous inclinerons à dire que négation et disjonction se rapportent à l'essence de la proposition, mais pas le temps qui a affaire à un contenu<sup>55</sup>. » Ainsi, après avoir précisé l'expressivité de la lutte de classe à partir d'une grammaire temporelle des vies politiques individuelles sous la description des conditions de production des conduites politiques, il s'agit de rapporter les conditions d'existence d'une grammaire discursive à deux formes linguistiques de connexion, la négation et la coordination/disjonction. C'est là où il est possible de situer des expressions de nature grammaticale qui renvoient à une ontologie de la lutte de classe, donc de nature immanente.

En premier lieu, il s'agit d'une *grammaire principielle de la négation*, exprimée plus particulièrement au cours de la Révolution française, par la double proposition « Marat est mort/ Marat n'est pas mort » présente dans l'expérience inaugurale de la formation du mouvement révolutionnaire suite à la mort de Marat, le 13 juillet 1793<sup>56</sup>. Ainsi, au cours de la pompe funèbre de Marat, le 16 juillet, l'orateur de la section du Théâtre-Français s'exclame :

Il est mort enfin celui dont la vie honorait la terre [...] Que dis je ! Non, patriotes, *Marat n'est pas mort* ; l'aristocratie a envoyé sa belle âme au sein des immortels ; l'aristocratie, au lieu de porter atteinte à notre liberté, n'a fait qu'élever un nouveau trophée à cette superbe révolution. Marat n'est pas mort et son séjour actuel est dans nos cœurs<sup>57</sup>.

La dissociation entre une réalité naturelle, la disparition physique de Marat du monde des vivants, et la représentation subjective de la mort de l'ami du peuple, arrive ainsi à son terme, par le jeu de langage sur la négation, et sa conséquence, l'affirmation d'une nouvelle forme de vie, de mouvement s'inscrivant dans l'opposition entre nous (les sans-culottes) et ils (les aristocrates), donc dans un nouvel usage du langage révolutionnaire. De l'énoncé d'une individuation, *Marat est mort*, à sa reformulation négative *Marat n'est pas mort* se matérialise la parole des révolutionnaires qui entourent le corps de Marat sous la forme d'une nouvelle identité collective. Un tel trajet discursif fait signe vers un processus réel, la constitution du mouvement révolutionnaire pendant l'été 1793. Ici le principe originel d'individuation, qui désigne la constance objective des actions individuelles, se double, si l'on peut dire, d'un principe de contradiction dans l'énoncé même de la négation de la mort de Marat. La

<sup>55</sup> *Grammaire philosophique, op. cit.*, p. 221.

<sup>56</sup> Sur la mort de Marat, voir notre étude « La mort de Marat à Paris (13 juillet-16 juillet 1793) », *La Mort de Marat*, J. C. Bonnet (éd.), Paris, Flammarion, 1986, p. 39-81, et notre ouvrage *1793. La mort de Marat*, Complexe, *La mémoire des siècles*, 1989.

<sup>57</sup> Nous avons proposé une analyse linguistique des énoncés autour de la mort de Marat, centrée sur le phénomène linguistique de la négation, dans « Analyse d'énoncés : Marat est mort (13 juillet 1793)/Marat n'est pas mort (16 juillet 1793) » sur le site [Revolutionsfrancaise.net](http://Revolutionsfrancaise.net).

grammaire de la négation est alors une grammaire fondatrice dans la mesure où elle associe à la négation de phrase un effet de représentation/valorisation, par le fait même des règles de la grammaire, un effet de savoir dans la constitution même de l'événement révolutionnaire. Qui plus est, elle concrétise les éléments principaux au sein de la lutte de classe par l'individualisation et la représentation identitaire prises dans un processus dialectique<sup>58</sup>. Cependant la grammaire de la négation n'en est pas ici pour autant la seule grammaire disponible en matière d'identité collective.

Par le fait de la présence intrinsèque de la connexion entre langage et réalité, une autre grammaire se déploie sous la forme de propositions à la fois coordonnées et contradictoires du type « du pain et la liberté/du pain et du fer »<sup>59</sup>, la *grammaire de la coordination*. Il s'agit alors, d'un point de vue linguistique, d'appréhender la coordination non pas comme une simple coordination de termes, de phrases, mais dans sa valeur sémantique de globalisation/totalisation, donc dans sa capacité discursive à constituer un nouveau référent identitaire.

Le complément de la proposition négative sous la forme grammaticale de la coordination est attesté en premier lieu dans un événement, les journées des 5 et 6 octobre 1789. Il en est certes aussi question dans la suite temporelle des journées révolutionnaires mentionnées au sein des conduites politiques, mais c'est la spécificité de son point de départ, la présence de femmes patriotes au cours des journées d'octobre 1789, qui nous importe d'abord. Parties de Paris au cri de « Du pain et à Versailles ! », elles formulent une demande précise :

On leur dit que si le roi recouvrait toute son autorité, le peuple ne manquerait pas de pain. Que répondirent nos Françaises à ces insinuations perfides ? Qu'elles voulaient du pain, mais pas au prix de la liberté<sup>60</sup>.

Certes s'expriment ici une demande et un choix délibérés, une volonté politique. Mais c'est surtout la coordination qui opère un effet de sens : elle associe une expression concrète (*du pain*) à une notion abstraite (*la liberté*) par l'ajustement de la pratique du droit à l'existence à la théorie de la liberté indivise. Un tel effet de sens se généralise les années suivantes par des usages diversifiés de la coordination *du pain et X*, tout particulièrement en 1793<sup>61</sup>. Ainsi en est-il de la proposition *du pain et du fer*. L'enjeu est ici l'union des jacobins et des sans-culottes comme le montrent les interventions des révolutionnaires les plus radicaux. Ainsi en est-il d'une affirmation de Jacques Roux : « Une nation est riche quand il a du pain et du fer<sup>62</sup>. »

Nous nous déplaçons maintenant vers un autre contexte, avec la mise à l'ordre du jour de la terreur pendant l'été 1793<sup>63</sup>. Une forme spécifique de la grammaire discursive se précise ici. Nous la qualifions de grammaire métadiscursive, voire, traduite dans les termes de l'histoire de la Révolution française, de *grammaire conceptuelle*. Nous considérons présentement la

<sup>58</sup> Sur la dialectique, voir *Dialectique et histoire*, sous la direction de Luc Vincenti, Paris, Kimé, 2014.

<sup>59</sup> Voir Jacques Guilhaumou, Denise Maldidier, « Coordination et discours : 'Du pain et X' à l'époque de la Révolution française », Jacques Guilhaumou, Denise Maldidier, Régine Robin, *Discours et archive*, Liège, Mardaga, 1994, p. 133-150.

<sup>60</sup> *Les Révolutions de Paris*, 3-11 novembre 1789.

<sup>61</sup> Nous avons détaillé cette analyse de la coordination 'Du pain et X', de concert avec Denise Maldidier, dans « Effet de l'archive » dans *Discours et archive*, op. cit., p. 91-111.

<sup>62</sup> *Publiciste de la République française* du 8 août 1793.

<sup>63</sup> Voir notre étude, « La formation d'un mot d'ordre : 'Plaçons la terreur à l'ordre du jour' (13 juillet - 5 septembre 1793) », in *La rhétorique du discours, objet d'histoire (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, *Bulletin du Centre d'analyse du discours de l'Université de Lille III*, N° 5, 1981 p. 149-196. Une version amplifiée de l'analyse de ce même mot d'ordre se trouve sur le site [RevolutionFrancaise.net](http://RevolutionFrancaise.net).

capacité *actuelle* du concept à innover, par le fait de s'étendre au sein de transactions *réelles*, et par là même de rendre possible le tracé d'un partage dans un espace de jeux de langage inscrits dans des formes de vie<sup>64</sup>. Un tel partage entre l'usage quotidien du mot d'ordre et son usage conceptuel a pour but de cerner des expressions révolutionnaires qui font système de langage par extension. Ainsi s'explique leur forte répercussion conceptuelle dans l'historiographie de la Révolution française, au risque d'introduire dans leur usage en extension un certain degré d'incertitude.

À mettre l'accent sur un contenu conceptuel, après avoir décrit les usages de propositions élémentaires (associées à la négation et la coordination), deux propositions font sens. Il s'agit des propositions qui se traduisent dans des expressions variées autour des mots d'ordre « la langue française à l'ordre du jour » et « la terreur à l'ordre du jour ». Là encore nous résumons des analyses déjà présentées sur un ensemble de transactions linguistiques complexes, tout en interrogeant de manière prioritaire les règles grammaticales permettant de les décrire selon un processus de lutte de classe.

Wittgenstein précise : « Faisons attention à l'emploi des mots 'langue français'<sup>65</sup>. » Il nous renvoie d'abord à ce que « nous demanderons » à ce propos : « Qu'est-ce que la langue, que sont toutes les propositions prononcées jusqu'à présent ? Quelle est la classe de leurs règles et de leurs mots ?, etc... etc<sup>66</sup>. », puis à ce qu'il ressort de notre demande : « C'est précisément au système du langage que nous *voulons* prêter attention<sup>67</sup>. » À vouloir prêter attention aux usages de la proposition *langue française* sous la Révolution, au titre de la volonté politique, nous sommes confrontés à des expressions nombreuses, mais appréhendables dans des moments précis. Les propositions prises en compte relèvent là encore, dans le champ des luttes révolutionnaires, de l'ordre de la demande et de la volonté au titre d'une quête de liberté.

Dans l'ordre temporel, il s'agit d'abord du moment 1791, attesté par les expressions « langage de la liberté », « langage de la constitution » et « idiome à la hauteur d'un peuple libre » associées à des énoncés nominalisés à valeur de présupposé d'un mot d'ordre, « la régénération de la langue », « la perfection de la langue », « la perfection de notre idiome ». Mais c'est lors d'un second moment, 1793-1794, que le jeu des expressions<sup>68</sup> se configure autour de la proposition « langue nationale/française » associée aux expressions « la connaissance de la langue nationale/de notre idiome », « la propagation de la langue » en opposition à « l'ignorance de la langue ». L'attestation archivistique de l'expression « l'usage de la langue nationale » en lien avec « l'étude de la langue nationale » montre ici que le concept de langue française ne se comprend qu'au travers des pratiques langagières témoignant de son usage, là encore dans la forme de la négation (connaissance vs ignorance) et de la coordination (usage + étude). Le mot d'ordre qui s'y associe s'explique alors dans les énoncés « Il faut populariser la langue », « Révolutionnons la langue » et leur ouverture vers des possibles, « universaliser l'usage de notre langue » par « la propagation de l'esprit républicain ». Le déploiement discursif de ce concept a été le fait de nos travaux antérieurs sur langue et langages de la Révolution française. Nous le considérons ici à la fois dans ses usages et sous un contenu temporel. Tout d'abord, ce concept s'invente d'une expression subjective à l'autre au sein de pratiques langagières révolutionnaires, avec des personnalités révolutionnaires de premier plan (les députés Grégoire et Barère), voire des porte-parole

<sup>64</sup> Voir Jocelyn Benoist, très proche en la matière de Wittgenstein, dans *Concepts*, Paris, Cerf, 2010.

<sup>65</sup> *Grammaire philosophique, op.cit.*, p. 178.

<sup>66</sup> *Idem*.

<sup>67</sup> *Ibidem*, p. 179.

<sup>68</sup> Le corpus de ces énoncés est présenté, classé et analysé dans Jacques Guilhaumou, Denise Maldidier, « La langue française à l'ordre du jour (1789-1794) », *Discours et archive, op. cit.*, p. 151-173.

moins connus (Urbain Domergue, François Isoard). Il s'actualise donc dans des *noms propres*, selon la terminologie de Marx. Qui plus est, la temporalité de la langue française s'étend à l'universel selon la proposition « universaliser l'usage de notre langue » et se traduit donc dans un *nom collectif*, l'universalité linguistique. Nous l'avons vu, le propre de la dimension temporelle, c'est qu'elle engendre la généralité du concept. Certes la référence au temps demeure là encore sous la dépendance des formes de la négation et de la coordination/disjonction. Mais la généralité du concept confère une certaine autonomie à la temporalité historique qui ne se réduit donc pas à une construction historiographique, même s'il la rend possible.

La seconde proposition prise en compte, *la mise à l'ordre du jour de la terreur* est plus complexe, dans la mesure où nous sommes ici au cœur du débat historiographique sur l'attestation ou non d'une lutte de classe entre Gironde et Montagne, par le fait de l'alliance des législateurs jacobins avec les masses populaires. Après que nous en avons décrit les usages, un chercheur italien, Cesare Vetter, y a associé l'étude de « système de terreur » qui fait le lien avec les premières étapes de la construction historiographique de « terreur »<sup>69</sup>. Nous constatons ainsi que la proposition « système de (la) terreur », dissociée de la pratique révolutionnaire, se retrouve dans des expressions qui vont défaire le mot d'ordre, ne le situant plus dans un contexte de lutte de classe. Il en ressort une indétermination de l'usage du concept de terreur dans son appréhension sous la description d'un système de langage.

De fait, autour des usages du concept de terreur, nous trouvons d'abord un ensemble complexe d'événements, avec leurs configurations spécifiques, dont la signification nous est donnée par leur analyse discursive. Ce sont les événements de l'été 1793 qui introduisent à la signification du lien entre terreur et mouvement révolutionnaire. La fête de l'union du 10 août 1793 annonce « l'initiative de la terreur » par le mouvement révolutionnaire. Les journées révolutionnaires des 4 et 5 septembre 1793 légitiment le mot d'ordre de mise à l'ordre du jour de la terreur avec la création de l'armée révolutionnaire sur la demande du mouvement révolutionnaire et à l'initiative de la Montagne de la Convention. Par la suite, au cours de l'an II, les Montagnards Représentants en mission, donc les plus proches des Jacobins, reprennent ce mot d'ordre, en appui sur le réseau des sociétés populaires et avec l'appui de la presse jacobine. La proposition énoncée sous la forme d'une affirmation, « la terreur est à l'ordre du jour », s'inscrit bien dans une temporalité propre, ce qui confère sa généralité au concept, le contenu visé d'une expression à l'autre l'emportant présentement sur sa forme énonciative. Mais les expressions énonçant sa négation « la terreur n'est pas à l'ordre du jour » et sa coordination « la terreur et la guillotine sont à l'ordre du jour » sont tout aussi attestées, ce qui montre à nouveau la présence constante des critères principales de la grammaire de la lutte de classe, la négation et la coordination. Avec le mot d'ordre de mise à l'ordre du jour de la terreur se systématisent les diverses formes d'une grammaire de la lutte de classe : certes il en est l'expression ultime, la forme la plus achevée, mais il devient vite incertain du fait de sa traduction idéologique chez ses adversaires thermidoriens par la proposition « système de (la) terreur ». Nous en arrivons là où Gramsci situe les limites de classes de la Révolution à propos de l'échec final de la révolution démocratique. Ce que nous traduisons grammaticalement par les limites de l'usage du mot d'ordre de terreur par le fait même de sa nature généralisante, systématique. En ce terme, donc sous un concept généralisant, les révolutionnaires ne pouvaient déterminer qu'à titre provisoire des limites à la lutte de classe au risque, dans son extension, de la rendre incertaine.

---

<sup>69</sup> Cesare Vetter, « 'Système de terreur' et 'système de la terreur' dans le lexique de la Révolution française », [Revolutionfrancaise.net](http://Revolutionfrancaise.net).

\*

Marx circonscrit toute une série des catégories explicatives de l'histoire de la Révolution française, situées au plus près des usages spécifiques aux acteurs<sup>70</sup>. À partir des propositions de « mouvement populaire » et de « mouvement révolutionnaire », il délimite une grammaire des expressions de l'action populaire (« l'enthousiasme, la résistance à l'oppression, l'organisation du mouvement, etc. »). Puis il généralise ces expressions dans l'idée de « mouvement révolutionnaire », germe de l'idée universelle de communisme pour en venir à lier la dynamique de « la révolution à l'état permanent » à la prise de conscience de l'être humain comme « être générique ». Il associe donc l'identité collective à la prise de conscience de classe par l'ouverture des identités individuelles à l'universalité du genre humain. Enfin c'est « la langue française » comme « langage populaire » véhiculé par « les forces révolutionnaires », et plus particulièrement par « les porte-parole de la Masse » qui retient son attention finale. Marx s'intéresse donc bien à « la langue française de la Masse ». C'est ainsi qu'il s'efforce de restituer les déterminations essentielles de « la grammaire non-critique française », entendons l'adjectif « non-critique » au sens d'un renvoi au réel, au déterminé qui qualifie la Masse. À ce propos Marx considère « La loi selon laquelle un principe se réalise par sa négation<sup>71</sup> », comme une idée inscrite dans la tradition révolutionnaire française. Il s'appuie sur une telle considération relative à la forme principielle de la dialectique de la lutte des classes pour opérer une ouverture vers une grammaire principielle de la négation. Cette ouverture de la tradition marxiste à la grammaire discursive, nous l'avons poursuivie par la considération du lien Gramsci-Wittgenstein, et nous espérons l'avoir enrichie sur une base à la fois archivistique et linguistique dans l'analyse d'une grammaire de la lutte de classe spécifique du mouvement révolutionnaire.

---

<sup>70</sup> « Marx et la langue jacobine. Un espace de traduisibilité politique », in *Matériaux philosophiques pour l'analyse de discours*, Jacques Guilhaumou et Philippe Schepens (dir.), Presses Universitaires de Franche-Comté, 2011, p. 51-82.

<sup>71</sup> *La Sainte Famille*, op. cit., p.41.